

Particuliers et communes, nous pouvons refuser les compteurs communicants Linky et Gazpar !



Jeudi 3 juin 2021

## Mises au point sur les compteurs Linky

Par Stéphane Lhomme  
Directeur de l'Observatoire du nucléaire  
Animateur de <http://refus.linky.gazpar.free.fr>

Le Linky et ses nombreux problèmes étant sortis de l'actualité depuis quelques mois (covid oblige), on ne peut que se féliciter de l'emballage médiatique de ces derniers jours suite à un article du Parisien... **qui ne révèle pourtant absolument rien**. En effet, avant même le lancement des installations en décembre 2015, nous dénoncions le fait que le programme Linky allait être intégralement payé par les usagers et leur coûter très cher, ce qui a d'ailleurs été **confirmé de façon fracassante par la Cour des comptes en février 2018**.

De nombreux médias ayant été abusés par les déclarations de divers acteurs (Enedis, gouvernement, UFC-Que Choisir, etc), voici **quelques nécessaires mises au point** :

## **1) Ce sont bien sûr les usagers qui paient entièrement le programme Linky**

Tout le matériel de distribution de l'électricité et toutes les activités d'Enedis sont financés par une partie de nos factures d'électricité (c'est le fameux TURPE : Tarifs d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité). De fait, et il n'y a pas l'ombre d'une discussion ou d'un doute à ce propos, **le programme Linky est payé à 100% par les usagers, jusqu'au dernier centime...** y compris de fait par ceux qui n'ont pas le Linky ! C'est d'ailleurs bien là un des nombreux scandales du programme Linky (avec les surfacturations, dysfonctionnements divers, incendies parfois mortels, captations d'innombrables données sur la vie privée des usagers, etc).

## **2) Le programme Linky alourdit la facture des usagers**

Auparavant, Enedis remplaçait environ 1 million de compteurs par an, ce qui correspondait à un renouvellement "naturel" du parc de compteurs en 35 ans. Le programme Linky vise au remplacement des 35 millions de compteurs **en 6 ans seulement**, qui plus est **par des compteurs Linky chers, fragiles, et à la durée de vie très courte** : à peine le programme d'installation sera-t-il fini qu'Enedis commencera déjà à remplacer les Linky ! Tout ceci coûte des milliards **supplémentaires** et, comme expliqué ci-dessus, tout est payé par nos factures : **elles sont donc inévitablement alourdies par le programme Linky.** CQFD.

## **3) Des usagers sont victimes d'Enedis, d'autres sont bien punis...**

Des millions d'usagers se sont vus (et se voient encore) installer le Linky en force, **les sous-traitant d'Enedis ayant des comportements de voyous** : mensonges, menaces inventées, intimidations, voire insultes, violences physiques, violations de propriétés etc. **Les personnes âgées de France sont en particulier victimes de ces agissements depuis 5 ans**, sans que cela ne suscite d'émotion malgré nos alertes continues...

Mais certains reportages TV de ces derniers jours ont aussi montré des usagers qui se sont volontairement laissé mettre le Linky, et qui se déclarent aujourd'hui furieux de devoir le payer, menaçant même d'aller en justice contre Enedis, procédures perdues d'avance : le financement des Linky par les usagers est connu depuis le début... et non depuis le récent article du Parisien ! Il fallait résister au lieu de se laisser appâter par les prétendues économies financières promises par Enedis "grâce au Linky"...

#### **4) Le compteur Linky ne permet aucune économie financière pour les usagers**

Pour mémoire, Enedis est une filiale d'EDF... qui vit en vendant le plus possible d'électricité. Il fallait être d'une naïveté confondante pour croire qu'Enedis allait installer des compteurs... réduisant les revenus de sa maison mère !

Enedis "explique" que le Linky permet à l'usager de consulter sur Internet sa courbe de consommation, mais **personne n'a jamais fait d'économies... en regardant une courbe** ! Pour permettre des économies, il aurait fallu par exemple un grand programme finançant le passage de techniciens chez tous les habitants de France pour mesurer les consommations des appareils électriques et déterminer ainsi les sources d'économies. Seuls les gogos peuvent croire à des économies permises par le Linky...

Au contraire, **dès l'installation du Linky, d'innombrables usagers ont vu leurs factures s'envoler** et/ou ont été obligés de prendre un abonnement plus cher, le Linky faisant continuellement disjoncter leur installation... qui fonctionnait pourtant très bien auparavant !

## **5) L'UFC Que Choisir, complice d'Enedis et du Linky, et condamnée en justice**

**Voir les articles : Première instance - Procès en appel**

Censée défendre les consommateurs, **la direction de l'association UFC Que Choisir s'est comportée depuis 5 ans en véritable "collaborateur" d'Enedis**, écrivant et racontant partout que l'on ne pouvait refuser le Linky, ce qui est totalement faux (voir plus bas). Beaucoup d'usagers n'ont pas refusé le Linky du fait de ces mensonges, et comprennent aujourd'hui qu'ils ont été abusés, qu'ils payent le Linky et ne vont bien sûr faire aucune économie.

Nous avons montré comment **l'UFC-QC s'est compromise** dans des relations troubles avec les fournisseurs d'électricité et bien sûr avec le distributeur Enedis. **L'UFC-QC a intenté à notre encontre plusieurs procès qu'elle a piteusement perdue ([voir ici](#))**, dans un silence médiatique "assourdissant": seul le quotidien régional Sud-Ouest a relaté ces affaires pourtant tonitruantes. On notera en particulier le rôle de l'AFP qui a **soigneusement occulté ces affaires** : l'AFP étant financée principalement par l'Etat, on ne peut que croire qu'elle a joué son rôle de chien de garde au service du programme Linky engagé par Enedis, société d'Etat...

## **6) Le gouvernement et la Commission de régulation de l'énergie mentent**

Face aux articles et reportages de ces derniers jours, on a vu sans surprise Enedis diffuser sa propagande habituelle à propos du Linky, mais le gouvernement aussi s'est exprimé par la voix de la sous-ministre Mme Wargon qui, questionnée à l'Assemblée nationale,

s'est cachée derrière les affirmations de la Commission de régulation de l'énergie (CRE).

**Or, la CRE ment.** Elle a ainsi publié un communiqué titré "Le *compteur Linky ne fait pas augmenter la facture des consommateurs*" et proposant la plus belle prose propagandiste et langue de bois qu'il soit : "*Linky est un projet industriel ambitieux, indispensable à la réussite de la transition énergétique dans notre pays, en permettant la réduction de notre empreinte écologique par la maîtrise de la demande en énergie.*"

Pour mémoire, **la CRE est un organisme parasite**, composé de gens très grassement rémunérés dont la mission réelle est d'endosser à la place du gouvernement l'annonce des mauvaises nouvelles (comme les augmentations des factures d'énergie) et de mentir chaque fois que "nécessaire", permettant ainsi aux ministres (en l'occurrence Mme Wargon) de se défausser...

## 7) Le compteur ordinaire reste et restera toujours légal

Malgré les balivernes d'Enedis, hélas reprises mécaniquement par divers médias, la vérité est que **le compteur ordinaire reste et restera toujours légal** : il a été installé et validé par EDF ou ErDF ou Enedis suivant les années, aucun texte ne pouvait le rendre illégal (et de fait aucun texte ne l'a fait), et personne ne peut être poursuivi pour l'avoir gardé.

D'ailleurs, en envisageant de facturer la relève visuelle de la consommation pour les usagers sans Linky, **Enedis et la CRE reconnaissent de fait la parfaite légalité du compteur ordinaire** : une entreprise publique ne saurait facturer l'utilisation d'une installation illégale.

Notons que nous combattrons la mise en place d'une telle facturation (les habitants sans Linky payent déjà pour les Linky, comme expliqué ci-dessus !) mais qu'en tout état de cause celle-ci sera toujours **moins chère que les augmentations de factures causées par les Linky**.

**Pour informations, malgré les mensonges des diverses instances et le silence de nombreux médias sur ce sujet, des millions de gens en France refusent toujours le Linky et gardent leurs compteurs ordinaires.**

Stéphane Lhomme  
Directeur de l'Observatoire du nucléaire  
Animateur de <http://refus.linky.gazpar.free.fr>

**sommaire**